Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für

Heraldik: Jahrbuch = Archivio araldico svizzero: Annuario

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 76 (1962)

Artikel: Notes à propos d'un panneau aux armes des Orléans-Longueville

Autor: Courvoisier, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-746135

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Notes à propos d'un panneau aux armes des Orléans-Longueville

par Jean Courvoisier

La venue du roi de Prusse dans sa principauté de Neuchâtel, en 1842, fut la cause de préparatifs très divers. Parmi eux figurait la remise en état du château de Neuchâtel, dont les façades devaient être ravalées et le décor héraldique reconstitué. Au vu d'une lettre de l'éminent juriste et historien Georges-Auguste Matile, promoteur notamment de la restauration du tombeau des seigneurs de Valangin, le Conseil d'Etat de la principauté arrêta, le 16 juin 1842, que «l'écusson en bois de la maison de Longueville qui existe sur le grand portail du château de Colombier sera[it] transporté à Neuchâtel et placé sur la porte de la tour par où l'on entre dans la grande salle du château et dans les appartements de Monsieur le Gouverneur ». En d'autres termes, les autorités songeaient à combler un vide dans la niche surmontant la porte Renaissance plaquée contre la tourelle d'escalier, au midi de la cour.

Au-dessus de cette entrée qui porte la date 1600, le maître menuisier Pierre Tissot, habitant Neuchâtel, avait « taillé sur ung grand tableau de bois les armoiries de Messeigneurs nos souverains princes ... mises en couleur la plus par[t] d'or fin ». Le peintre Jean Massonde, de Neuchâtel aussi, avait « faict le patron au menuisier pour copper les armoiries qui sont au-dessus de la novelle tournelle ». Un chaudronnier confectionna peu après un avant-toit de cuivre « sur les armoiries de Madame mises au nouveau escalier ».

Une très fine petite gravure des Etrennes historiques ... pour l'année 1796, publiées par les frères Girardet, laisse voir nettement deux griffons tenant un écu écartelé au-dessous d'une couronne. Etant donné que le sujet de l'estampe est la réception des Armourins dans la cour du château, à la lueur des flambeaux, l'écu n'est guère distinct. On voit cependant trois petits points répétés trois fois, représentant des fleurs de lis, et un lion. Il s'agit donc d'un écartelé portant les armes des Orléans-Longueville aux 1^{er} et 4^e quartiers, celles des Bourbon au 2^e et celles des Estouteville au 3^e. Il est normal de trouver sur cette nouvelle tour d'escalier l'écu de Marie de Bourbon, duchesse d'Estouteville († 1601), veuve de Léonor d'Orléans († 1573). Ceci dit, nous nous étonnons qu'un connaisseur aussi autorisé que Samuel de Chambrier ait vu, dans la niche en question, les armoiries du gouverneur Jacob Vallier (en fonctions de 1596 à 1624). Sans doute est-ce une erreur provenant du fait que l'auteur écrivit ce passage après l'enlèvement du panneau, en 1806. Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Pierre Tissot disparut dès lors complètement.

«L'écusson en bois », prévu en remplacement de celui que nous venons de caractériser, se trouvait donc au-dessus du portail principal du château de Colombier. Une estampe de Johann-Friedrich Wagner (1840) le situe, en quelques traits, dans la niche supérieure de la haute tour nord dominant cette entrée, à l'endroit où a été placé un bas-relief de Paulo Röthlisberger, en 1953 (Henri I d'Orléans-Longueville secouru par Abraham Mouchet, à la bataille d'Ivry). Dans ce cas également, nous connaissons le nom de l'auteur du panneau armorié. Au vu d'une ordonnance du 21 août 1576, les amodiateurs de la seigneurie de Colombier payèrent, en effet, « à

Abraham Bredin, menusier, pour avoir tallié et posé les armoyries de Messeigneurs au chasteau de Colombier, la somme de soixante livres faibles ». Guillaume Massonde reçut 135 livres ½ « pour avoir painct et enrichy les armoyries de Messeigneurs au chasteau de Colombier », et exécuté d'autres travaux. Placer leurs armes là était, pour les Orléans-Longueville, une manière d'affirmer leurs droits sur une terre acquise des Watteville douze ans plus tôt.

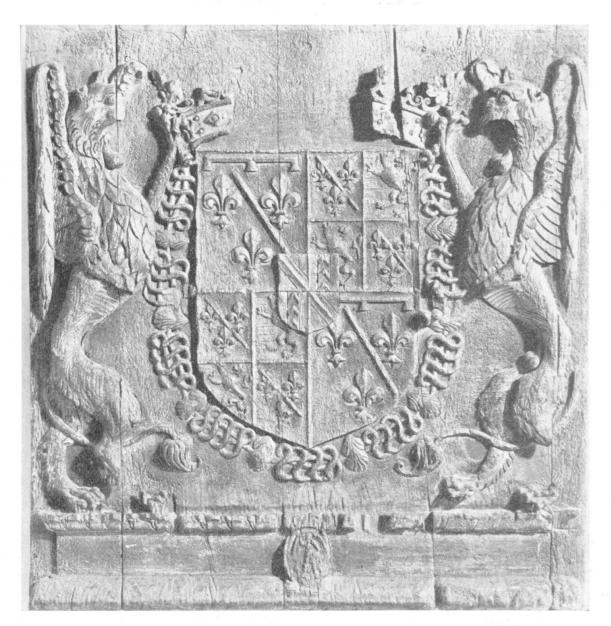


Fig. 1. — Panneau aux armes des Orléans-Longueville, 1576.

Par chance, ce petit chef-d'œuvre existe encore (fig. 1). Il a été donné au Musée d'histoire de Neuchâtel par l'archéologue Frédéric Dubois de Montperreux († 1850) qui le sauva de l'oubli, voire de la destruction, après les événements de 1848. Le panneau de chêne brun foncé mesure environ 94 cm de large et 99,5 cm de haut, pour une épaisseur maximum de 12 cm. Des traces de dorure apparaissent sur toute sa surface, alors qu'il subsiste quelques fragments de rouge sur l'écu. Comme sur les dessus de portes à la maison des Halles de Neuchâtel, bâtie et décorée par le fameux Laurent Perroud et ses ouvriers, en 1569-1570, l'écartelé aux armes des Orléans-Longueville est contre-écartelé des armes de Bourbon et d'Estouteville;

sur le tout figure encore un écartelé aux armes de Baden-Hochberg et Neuchâtel. Le collier de l'ordre de Saint-Michel sert d'encadrement, en l'absence d'un cartouche découpé, comme à la maison des Halles. Le pendentif, où est figuré saint Michel, en est complètement détaché; il apparaît comme un médaillon décorant les moulures du petit socle. La couronne du timbre, brisée, ne conserve plus que ses deux extrémités. Les pattes et la moitié d'une tête de griffon, fragiles parce que complètement détachées du fond, ont disparu. Le style de ces supports fabuleux est racé, encore que les ailes manquent d'ampleur. En dépit de ses mutilations et du bois sombre, l'ensemble supporte aisément la comparaison avec ses répondants des Halles, et paraît même plus vigoureux. Rien n'indique si quelque peintre a donné un modèle à Abraham Bredin.

En juin 1842, l'intendant des Bâtiments, Edouard de Sandoz-Rosières, chargé de se rendre à Colombier pour faire descendre l'écu placé sur le portail, et l'amener à Neuchâtel, rapporta que le panneau «étoit plus petit que l'emplacement qu'il devoit remplir, qu'il dépareroit la façade du château de Colombier, sans orner celle du château de Neuchâtel, qu'il étoit mutilé, qu'il lui manquoit une cuisse de griffon. la plus grande partie de la couronne et plusieurs parties dans l'intérieur, qu'il n'v restoit presque plus de dorure ni de couleur, que par ces considérations, il trouvoit qu'il ne devoit pas être déplacé, mais que s'il en falloit un au château de Neuchâtel. il étoit nécessaire d'en faire faire un neuf ». Georges-Auguste Matile consulté comme expert confirma ces dires dans les grandes lignes. Les dimensions données dans le procès-verbal de la direction des Bâtiments, écrit par Sigismond de Meuron, le conseiller d'Etat responsable, soit 3 pieds 4 pouces sur 3 pieds 3 pouces (environ 98 × 95 cm) correspondent à peu de chose près à ce que nous pouvons vérifier. Le Conseil d'Etat renonça au transport et à l'idée de faire sculpter un panneau neuf. C'est peut-être cette décision qui a sauvé l'œuvre d'art d'une possible destruction. quelques années plus tard. Elle témoignait, comme la première, d'un remarquable renouveau d'intérêt pour les monuments de l'héraldique neuchâteloise.

Nous savons peu de chose des sculpteurs des panneaux. Abraham Bredin appartenait à une famille bourgeoise de Neuchâtel originaire de Salins, éteinte au XVIIIe siècle, ayant pour armes révélatrices de la profession un rabot de sable, accompagné de trois étoiles ou d'un compas. En 1587, il exécuta encore une table, deux chaises à dossier et quatre escabeaux pour le château de Neuchâtel. Jean Bredin, son père, travailla au château de Colombier en 1574; un frère d'Abraham, le maître menuisier Louis Bredin, est l'auteur de bois de lit, de tables, bancs, buffets à aiguière, voire de planchers dans le château et l'hôtel de ville de Neuchâtel, entre 1588 et 1604. Pierre Tissot reçut, en 1597, paiement d'une fenêtre ronde réparée par son frère Laurent à l'église de Valangin. Sans doute est-il un des ancêtres des Tissot dits Sanfin qui donnèrent de nombreux menuisiers et sculpteurs sur bois jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

Quant à Guillaume Massonde, s'il peignait les seaux de cuir du chef-lieu en 1581, il devint un vrai spécialiste des travaux d'héraldique, en tant que maître peintre et vitrier. En 1581-1582, il peint les armes de la souveraine sur la grande fontaine de Môtiers. En 1583, il exécute le même travail pour un verrier de Bâle chargé de faire deux écus offerts par la princesse aux arquebusiers de Mulhouse, puis il réalise « certain portraict des montagnes de Vaultravers limitant ledict lieu et la seigneurie de Granson », soit la carte d'une frontière longtemps contestée. Massonde portrait (dessine) encore, en 1586 et 1587, les monnaies ayant cours dans le comté, fait les blasons des Fribourg, des Hochberg, des Rothelin (sic) et des Longueville « au cahier

des armoiries », puis peint celles des souverains sur une bannière. Tous ces objets ont malheureusement disparu. Jean Massonde, son fils et successeur, continue dans la même voie. Il peint les écus d'alliance « entre les illustres maysons de Longueville et de Hochberg » en 1596, puis il exécute des blasons dans la grande salle du château de Neuchâtel (1601), sur la banderole (petit drapeau) surmontant le carcan de Boudry (1608) et sur les trois banderoles du gibet du Val-de-Travers (1610). Jacques Massonde, père de Guillaume, peintre à Neuchâtel, originaire d'Auxerre, avait exercé la même activité: peinture de la fontaine de la Justice, à Neuchâtel (1547) et du bas d'un drapeau pour des soldats de la seigneurie de Valangin (1555), armes sur la grange du seigneur et sur le gibet de Valangin (1561, 1563), enfin sur la banderole de la fontaine du Locle (1560). Jacques et Guillaume assuraient en bonne partie leur existence par leur métier de verrier, ou mieux de vitrier, car ils étaient fréquemment appelés pour de simples réparations de fenêtres. Ainsi peut-on vérifier l'étroite alliance qui existait anciennement entre l'artisanat et l'art.

Sources. Archives de l'Etat de Neuchâtel: Recettes diverses; Manuel du Conseil d'Etat, 16 et 22 juin 1842. Plumitif des bâtiments, 20 juin 1842. Renseignements généalogiques du Dr O. Clottu.

BIBLIOGRAPHIE. Samuel de Chambrier, Description ... de la mairie de Neuchâtel, p. 68-69 (édité en 1840). Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel, t. I, p. 136, 147 et fig. 208, 209. Marius Fallet, Les Tissot dits Sanfin, dans le Musée neuchâtelois, 1954, p. 80-81. Léon et Michel Jéquier, Armorial neuchâtelois.